

## **Vœux à la presse Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole Mercredi 18 janvier 2012**

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à mon invitation. J'y vois un témoignage de l'intérêt que vous portez aux activités, aux projets et à la vie de Marseille Provence Métropole. Qu'il me soit donc permis, selon la tradition de janvier, de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de réussite professionnelle et de bonheur, pour vous ainsi que pour vos familles et toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Mes vœux s'adressent aussi aux entreprises que vous animez par vos écrits, vos paroles ou vos images.

Depuis notre rendez-vous de l'année dernière, heureusement, vos confrères de France 3, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, qui étaient otages en Afghanistan, ont été libérés. Mais 2012 à peine commencée, c'est le grand reporter de France 2, Gilles Jacquier, qui a trouvé la mort en Syrie en s'acquittant de la noble mission qui est la vôtre de tenir vos concitoyens informés quelles que soient les circonstances. Cela mérite le respect.

Je n'ai pas besoin d'insister devant vous sur l'importance de l'année qui débute. Le pays traverse un moment difficile, à l'instar de ses voisins européens. Loin d'être derrière nous, comme on nous l'a pourtant annoncé plusieurs fois déjà, la crise dure. Elle pourrait même s'aggraver.

Très nombreux - trop nombreux - sont nos concitoyens dans la difficulté, confrontés à la précarité, au chômage, à l'impossibilité de se bien loger, à l'augmentation des charges imposée à un budget familial qui ne progresse plus et doit absorber la hausse des prix. Et plus nombreux encore sont ceux qui ressentent l'appréhension du lendemain, ce que les sociologues appellent la crainte du déclassement, et ce doute tenace qui peut affecter des parents craignant que leurs enfants vivent moins bien qu'ils n'ont vécu eux-mêmes.

Alors, l'élection du président de la République est toujours un moment crucial, mais encore plus dans le contexte qui nous occupe. Le choix que feront les Français au mois de mai sera capital.

Mais si la politique y est naturellement présente, ce n'est pas l'idéologie qui inspire et guide la gestion de la communauté urbaine. Elle vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des un million quarante mille habitants de nos dix-huit communes. Au cours de ces presque quatre années de présidence, j'ai mis en place et développé un mode de gouvernance qui s'appuie sur les dix-huit maires de la communauté urbaine et une répartition non partisane des vice-présidences et présidences de commission.

Cette méthode un peu originale me convient et semble convenir aux élus qui sont consultés, tenus informés et étroitement associés à la réflexion et à la prise de décision. Ainsi, je crois,

fait-on à MPM œuvre utile et commune au service de l'intérêt général. Et je laisse bien volontiers à leur guéguerre politicienne et revancharde ceux qui s'obstinent à y consacrer leur mandat. Avec les autres, nous travaillons. Nous avançons !

Nous avançons aussi avec les autres collectivités. Nous avons ainsi conclu des contrats pluriannuels, avec le Conseil général d'abord, et avec le Conseil régional l'an dernier.

Toujours en ce qui concerne les autres collectivités, j'évoquais à l'instant le travail mené en étroite concertation avec les maires. Ils sont respectés à MPM, et le sénateur-maire de Marseille au premier rang d'entre eux, compte tenu du poids de la ville centre dans notre collectivité, 82% de la population. Rien ne se fait sans la Ville de Marseille et sans que le dialogue n'ait été engagé sur tel ou tel dossier, dans le respect de chacun des partenaires.

De même, le maintien de l'effort d'investissement au plus haut niveau est nécessaire, mais pas toujours aisé. L'état des finances publiques du pays a poussé le gouvernement à transférer plusieurs de ses charges sur les collectivités. Mais sans leur transférer les moyens financiers équivalents. La taxe professionnelle a été supprimée. La recette correspondante a été compensée, nous dit-on, mais elle a perdu ses possibilités d'évolution. Elles sont définitivement gelées. Les dotations de l'Etat aux collectivités sont aussi gelées et elles devraient même être revues à la baisse. Déjà patent en 2010, le manque à gagner est désormais pérenne.

Pourtant, plus que jamais en période de crise, les collectivités sont sollicitées. Ce sont déjà les plus gros donneurs d'ordres de la commande publique. Elles doivent poursuivre leurs investissements, équiper et développer leurs territoires, améliorer les services rendus à la population, et contribuer ainsi directement à l'activité économique, c'est-à-dire à l'emploi.

Dans ma conception de l'utilisation de l'argent public, le devoir de solidarité s'impose. C'est encore plus nécessaire dans une période où la fracture sociale s'élargit et les inégalités des situations et des traitements s'accroissent. Financer tout cela en période de vaches maigres gouvernementales, cela suppose des arbitrages en matière de fiscalité, d'emprunt et d'économie.

Voilà pourquoi, en 2012, malgré l'ampleur des besoins à satisfaire, les retards à rattraper et des marges de manœuvre budgétaire serrées, MPM n'augmentera pas la pression fiscale sur des ménages qui sont déjà fortement mis à contribution par ailleurs. Ceci veut dire que cette année encore, nous n'augmenterons pas les impôts ménages.

Et c'est par une gestion encore plus rigoureuse que nous devons compenser le surcroît de charge. Il s'agit de tenir impérativement les coûts de fonctionnement. Notre volonté de mieux cerner les grands postes financiers de la collectivité a abouti pour plus de transparence à la création de deux budgets annexes, l'un dédié aux transports et l'autre à la collecte et au traitement des ordures ménagères. Voilà pourquoi, également, nous venons de recruter un inspecteur général des services, un magistrat, issu des Chambres régionales des comptes, après une directrice des finances issue de la haute fonction publique des finances de l'Etat.

Sans vous noyer sous les chiffres, l'investissement de MPM est maintenu au niveau le plus élevé que permettent nos finances. Tous budgets confondus, il a représenté 327 millions d'euros de crédits de paiement inscrits pour l'exercice 2011. En 2012, ce seront près de 310 millions qui seront consacrés à l'investissement.

MPM intervient en concertation avec les maires, les élus et les représentants de la population. C'est là un devoir de proximité avec les habitants auquel je suis particulièrement attaché. Je tiens ainsi, plusieurs fois par an, à me rendre dans les communes et dans les mairies de secteur, à dresser la liste des priorités à partir de l'inventaire des besoins et à

arbitrer. En 2011, nous avons consacré 140 millions d'euros aux aménagements urbains, et bien sûr au premier chef dans la ville de Marseille.

Et puis, en plus de la multiplication des interventions au plus près des besoins au quotidien, il y a les opérations d'importance. Elles sont nombreuses, ambitieuses et opportunes. La plupart font l'objet de participations croisées, je pense au stade Vélodrome, à l'extension d'Euroméditerranée, à la formidable métamorphose de l'accès au Vieux-Port par les quais et le J4 sous l'esplanade de la Major : tout ce quartier aura totalement changé dans quelques mois !

M'adressant à vous aujourd'hui sur ce pavillon flottant de la Société nautique, je ne saurais oublier l'opération d'aménagement du Vieux-Port. Je suis particulièrement heureux que l'importance du projet porté par la communauté urbaine lui vaille l'approbation, le soutien et le concours de la Ville de Marseille, du Département et de la Région. On touche là à l'emplacement le plus emblématique de la ville, avec l'ambition de le soulager du trop-plein automobile qui s'y est installé en maître depuis des décennies et de lui rendre un lustre qui avait un peu disparu. Place aux piétons, aux vélos et aux transports collectifs, tandis que les activités nautiques, évidemment inséparables du site, seront réinstallées sur le plan d'eau et mises aux normes environnementales.

L'enquête publique a abouti à un avis favorable, assorti de recommandations qui vont être étudiées. Début du chantier en mars pour la partie du projet comprise entre l'Hôtel de Ville et la place aux Huiles et incluant le bas de la Canebière. Cet espace libéré et remis en valeur doit être terminé pour l'année 2013 et les manifestations de l'année de la capitale européenne de la culture.

Au chapitre tout à fait essentiel des transports, le principe d'une véritable liaison Nord-Sud à Marseille est maintenant acté. Elle sera assurée par des bus à haut niveau de service de Capitaine-Gèze à Saint-Antoine au 2<sup>e</sup> trimestre 2013 et de Castellane à Luminy au premier semestre 2013. De la Rose à St Jérôme et Château Gombert en 2013. La ligne de tramway va être prolongée de la Canebière vers Castellane et son extension vers la Capelette va être étudiée. Tout cela en attendant l'extension du tramway du Canet jusqu'à Saint-André, et de Castellane vers les quartiers Sud-Est après 2014. Aux alentours de 2017, un tramway circulera de Saint-André au Sud-Est de Marseille sans rupture de charge.

C'est en 2014 que le prolongement du métro jusqu'à la nouvelle station Capitaine-Gèze, aux confins d'Euroméditerranée 2, sera réalisé et aboutira à un pôle d'échanges multimodal associant un parking aux correspondances avec les transports collectifs sur route comme sur rail. L'ensemble des réalisations liées aux transports que je viens d'évoquer représente près de 300 millions d'euros d'ici à 2014 dont 40% sont financés par le plan quinquennal du Conseil général. Va débuter aussi l'expérimentation du batobus, la liaison maritime entre le port de la Pointe-Rouge et le Vieux-Port de Marseille.

Cela dit, vous ne comprendriez pas que j'évite le sujet de la propreté dans mon propos. Et vous seriez surpris si je vous disais que je suis satisfait de la situation, même si toute la ville est loin de connaître les problèmes que nous rencontrons encore dans certains secteurs, notamment dans certaines rues de l'hyper-centre.

De notre côté, il y a encore des progrès à réaliser en vue d'aboutir à une organisation plus performante. Nous y travaillons. De la part des agents en charge du nettoyage, j'attends tout de même davantage d'implication. Le dialogue que je veux avoir avec eux, à travers leurs représentants syndicaux, est un dialogue gagnant-gagnant. Si l'administration est attentive à ce qui peut faciliter le travail des agents et améliorer leur situation, on attend un retour des intéressés, et un retour dont les effets seront visibles et durables sur le terrain.

Sans doute faut-il aussi que l'incivilité recule encore sensiblement chez nombre de nos concitoyens qui persistent à vider leur cave ou leur grenier sur le trottoir ou à y déposer leurs ordures en dehors des conteneurs ou des heures de collecte, voire à jeter des papiers sur la voie publique. Mais l'exigence de la population en matière de propreté est légitime et elle s'impose à tous, citoyens, responsables politiques et fonctionnaires.

Vous le savez, j'ai pris l'initiative de constituer un groupe de travail composé de quatre élus : deux de gauche et deux de droite, tous les quatre conscients de l'importance du problème et résolus à rechercher des solutions. Leur rapport et les préconisations qu'il formule seront publiés à la mi-février, et devront ensuite se traduire dans les faits en matière de temps de travail, de qualité du travail et de contrôle du travail.

Un mot encore des déchets. On ne peut pas voir leurs volumes et quantité augmenter sans cesse, alors que la mise en décharge n'est plus possible et que l'incinération génère un coût élevé à la tonne. Il faut absolument les réduire à la source ! Un effort considérable est engagé en faveur du tri sélectif dont la proportion doit s'accroître. Notre objectif qui fait l'objet d'un contrat avec l'Ademe est de réduire de 7 pour cent en cinq ans le tonnage des déchets à la source par tous les moyens appropriés, notamment une forte campagne de communication qui va débiter en mars.

J'ai abordé là le développement durable. Pour nous, ce doit être une préoccupation constante. De ce point de vue, la création du parc national des calanques est une très bonne chose. J'y suis tout à fait favorable, mais il faut respecter le compromis auquel de très longues discussions ont permis d'aboutir et ne pas le remettre en cause à tout bout de champ.

Beaucoup d'autres actions de la communauté urbaine touchent à l'environnement. Il s'agit de l'assainissement et de la protection des eaux du littoral par l'épuration des effluents. Il s'agit du plan Climat par lequel la communauté urbaine, avec six mois d'avance sur la limite fixée par le Grenelle de l'environnement, veut réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter son territoire au changement climatique. Il s'agit encore du contrat de baie, du schéma directeur des modes doux de déplacement, ou du développement des stations multimodales accueillant les vélos normaux ou à assistance électrique, les scooters électriques et le cas échéant les voitures électriques.

Dans le domaine de l'action économique de MPM, on sait désormais que pour tirer son épingle du jeu qu'il faut développer les activités liées à la recherche, à l'innovation, aux techniques et sciences de pointe. Nos technopôles marseillais de Luminy et Château-Gombert sont fortement engagés sur ces créneaux porteurs où se retrouvent associés la recherche et l'enseignement supérieur, le monde de l'entreprise et le marché. On va en faciliter l'accès en les désenclavant par des transports adaptés dans le cadre du plan Campus et de la fusion de nos universités qui doit nous placer rapidement dans le Top 70 mondial.

En ce qui concerne les zones d'activités, elles poursuivent leur développement à un rythme soutenu. Le parc des Florides à Marignane a vu sa première tranche commercialisée à 90%. Nous avons désormais l'ambition de créer à proximité des équipements aéroportuaires un technoparc aéronautique de niveau national avec Eurocopter et le pôle de compétitivité Pégase. L'attribution de la maîtrise d'œuvre du parc d'Empallières à Saint-Victoret est imminente. L'aménagement de la Zac de l'Aiguilles à Ensues-la-Redonne va débiter, et celui d'une Zac fait l'objet d'études à Gignac. L'ensemble de ces Zac rassemblé sur des territoires proches de la conurbation Marignane-Vitrolles va compter dans les années à venir comme un des lieux les plus porteurs d'emploi de l'espace métropolitain.

A l'est, le succès du parc Athélia de La Ciotat ne faiblit pas. Athélia 5 sera donc attribué très prochainement, avec de belles perspectives pour la commercialisation. Toujours à La Ciotat, sur le site désormais dépollué des anciens chantiers navals, la Semidep a obtenu une concession d'aménagement. La dernière tranche du parc de la Plaine à Roquefort-la-Bédoule était entièrement pré-commercialisée avant le lancement des travaux à l'automne dernier. Sur la même commune de MPM, les études en vue de la réhabilitation de la friche des Fourniers sont engagées. N'oublions pas Cassis et le parc artisanal de Brégadan.

En termes d'analyse socio-économique, et sans même parler des effets de la crise qui compliquent encore les choses, on continue d'enregistrer à Marseille un taux de chômage à deux chiffres plus important qu'ailleurs et un faible niveau de qualification. Quand un quart de la population est sans diplôme, l'accès aux emplois très qualifiés est forcément limité.

L'action doit donc se développer dans tous les secteurs de l'activité. Certains s'imposent comme ceux, par exemple, qu'alimentent les métiers du tourisme – même si le naufrage dramatique du Costa Concordia n'est pas une bonne nouvelle. Mais je ne vous cache pas ma satisfaction de savoir prolongé le dispositif des zones franches urbaines. A Marseille, les deux ZFU ont donné de bons résultats et, d'ailleurs, tout le monde s'était fortement mobilisé pour arriver à ce résultat.

Autre problème majeur, celui du foncier. Attirer des entreprises et leur permettre de se développer, c'est très bien. Forts de quelques atouts tant naturels que structurels, nous nous y employons sans relâche. Mais les terrains libres et ouverts à l'aménagement sont rares, donc convoités et donc chers...

Ce qui m'amène tout naturellement au dimensionnement de l'espace pertinent dans lequel peut se développer l'action communautaire.

Nous disposerons cette année de l'outil de référence en matière de planification : le schéma de cohérence territoriale, le Scot. Il est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et d'élaboration au cours duquel, et je m'en félicite, les uns et les autres, aidés en cela par les représentants de la société civile qui siègent au Conseil de développement, ont su mettre de côté leurs différences de sensibilité politique pour se consacrer à tout ce qui va dans le sens de l'intérêt général. C'est le cas avec ce Scot qui donnera une vision à 20 ans. Pas une vision idyllique ou une utopie, non, une volonté ! Elle s'exprime dans un triptyque chiffré : gagner 80 000 nouveaux habitants, construire 80 000 logements et créer 80 000 emplois.

L'objectif est ambitieux. Et il nécessite une mobilisation générale des énergies. C'est là tout l'enjeu de la nécessaire constitution d'une véritable métropole.

Je suis favorable à la métropole, parce que c'est le cadre adapté à la communauté de destin que nous formons avec les autres communautés d'agglomération. Je mesure trop que, dans ses limites actuelles, MPM ne pourra pas résoudre les problèmes que connaissent ses habitants pour se loger à proximité de leur lieu de travail, pour se déplacer commodément, pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études, pour effectuer leurs achats, se distraire, se soigner, se cultiver, etc.

Et rien ne s'oppose aujourd'hui à ce que MPM décide de prendre le statut de métropole dans son périmètre actuel et d'en exercer toutes les compétences. Je pense que cela se fera rapidement, probablement après les échéances électorales qui vont nous occuper au cours des prochains mois.

Alors, me direz-vous, pourquoi une métropole sur l'espace actuel de la communauté urbaine ? Pourquoi une métropole réduite à dix-huit communes, alors que les recettes nouvelles qui entreront dans son budget seront compensées par des charges équivalentes. Eh bien, parce que je suis de ceux qui croient à la force des symboles en politique ! Je crois que le statut de

métropole nous positionnera d'une manière plus lisible et plus forte en France, en Europe du Sud et en Méditerranée. Il signifiera à l'opinion et aux communautés d'agglomération voisines, qu'en dépit des blocages institutionnels et politiques, l'aire métropolitaine marseillaise est enfin décidée à prendre son destin en main ! D'ailleurs le monde économique nous lance un appel pressant pour le faire.

Par contre, nous travaillons aussi très fortement à la constitution d'un pôle métropolitain pour le 1er janvier 2013, avec huit autres intercommunalités du département. Avec nous, les intercommunalités d'Aix et d'Aubagne veulent jouer un rôle d'entraînement que j'apprécie. Sans elles, la tâche serait très difficile. Avec elles et grâce à elles, on doit pouvoir progresser.

Les transports, le développement économique et le logement ont logiquement été retenus comme des domaines où s'imposent des actions concertées et des financements de projets communs. Mais c'est à l'œuvre que l'on verra si les intentions et les résolutions se traduisent par des réalisations et des avancées pour les habitants de nos territoires respectifs, il sera alors temps de tirer un bilan.

Pour conclure, enfin, sachez que Marseille Provence Métropole est résolument engagée dans la préparation de cette année 2013 qui doit permettre à notre territoire de voir son image et son rayonnement renforcés grâce aux manifestations liées à l'organisation de Marseille Provence capitale européenne de la culture. L'occasion est magnifique, après le Forum mondial de l'eau du mois de mars prochain, de profiter de ce moment exceptionnel et accélérateur de projets pour signer une grande réussite qui nous fera progresser en terme d'attractivité sur la scène nationale et internationale.

J'ai été long, je vous prie de m'en excuser. Mais je souhaitais, avant de répondre à vos questions, esquisser devant vous un tableau d'ensemble et vous donner ma vision des choses et ma conception de la méthode la plus indiquée pour les faire évoluer. Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2012. Merci de votre attention.